

FORMATION *SDE/08*

Parcours Comptabilité : Assurer les travaux courants de comptabilité

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable d'assurer les travaux courants de comptabilité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comptabiliser les documents commerciaux
 - Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie
 - Etablir et comptabiliser les déclarations de TVA
 - Contrôler, justifier et rectifier les comptes
-

PROGRAMME

- **Comptabiliser les documents commerciaux** (Collecter, identifier, vérifier les documents commerciaux puis les enregistrer)

- **Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie**

Collecter, identifier, vérifier les documents bancaires puis les enregistrer

Réaliser un suivi quotidien de la position bancaire et des flux de trésorerie

Etablir des états de rapprochement bancaire

- **Etablir et comptabiliser les déclarations de TVA**

En utilisant la fonctionnalité de TVA du logiciel

de comptabilité : Organiser les comptes de TVA, vérifier l'exhaustivité des sommes imputées pour la période mensuelle ou trimestrielle puis éditer la déclaration de TVA et la comptabiliser.

- Initiation au logiciel de comptabilité Sage

Saisir les écritures de comptabilité de l'entreprise : masque de saisie, écritures comptables, création des comptes, rapprochements bancaires

Consulter et letter les comptes

Imprimer les comptes : journaux, balances, grands livres

- Contrôler, justifier et rectifier les comptes

Contrôler le détail des imputations sur les comptes

Vérifier l'origine et la pertinence de l'imputation

Justifier le solde du compte en isolant les opérations en cours puis rectifier les anomalies relevées

DUREE :

13 jours de formation soit 91 heures

+ 1 jour pour la certification

DATES

du 04 février 2021 au 30 mars 2021

du 24 septembre 2021 au 20 octobre 2021

HORAIRES

9h00-12h30 / 13h30-17h00

LIEU : Centre de formation de Auch

PUBLIC : Tout public

PRE REQUIS :

Connaissances de base sur l'outil informatique

NATURE DE LA FORMATION

Certifiante

MODALITE DE LA FORMATION : Présentiel

SANCTION DE LA FORMATION : Attestation professionnelle et Livret de certification du titre professionnel

CERTIFICATION : Les acquis sont validés par le passage du bloc de compétence : "Assurer les travaux courants de comptabilité" courantes Titre Professionnel niveau BAC : "Secrétaire comptable"

METHODES PEDAGOGIQUES

Animation directe en face à face, pas d'auto-formation

Alternance d'apports théoriques et techniques avec pratique professionnelle et mise en situation sur ordinateur

Modalités d'évaluation : Quiz de connaissances ou passage d'un bloc de compétences du Titre Professionnel Secrétaire Comptable

TARIF : 1092 € HT soit 1310,40 TTC par participant, frais de certification en sus (350€ HT soit 420€ TTC)

VOS CONTACTS CCI GERS FORMATION

Denis DESPAUX : d.despaux@cci-formation-gers.fr

Nicolas BORIE : n.borie@cci-formation-gers.fr